CDU 050.4

Réf. No: ISO R/30 - 1956 (F)

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO
R 30

MANCHETTE BIBLIOGRAPHIQUE

1ère ÉDITION

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seuls les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

Recommandation ISO R 30 Novembre 1956

MANCHETTE BIBLIOGRAPHIQUE

1. DÉFINITION ET OBJET

La manchette bibliographique est un résumé succinct des références bibliographiques; elle est imprimée au bas de la première page de la couverture d'un périodique; elle est destinée à faciliter, d'une part, le classement des périodiques et, d'autre part, la compilation des citations. Les dimensions de la manchette ne sont pas fixées.

2. DÉTAIL DES ÉLÉMENTS

2.1 La manchette bibliographique comporte les indications suivantes dans l'ordre donné:

Titre abrégé *
Numéro du volume
Numéro du fascicule
Pagination du fascicule
Lieu de publication
Date de publication (jour, mois, année).

2.2 A défaut d'une numérotation par volume, le numéro de l'année ou le millésime est indiqué.

2.3 Le numéro du dernier fascicule d'un volume est suivi du mot « fin » ou d'un mot équivalent.

2.4 Il y a lieu d'indiquer les numéros de la première et de la dernière page du fascicule. Pour les mots « pages », « Seiten », etc., les abréviations courantes sont recommandées.

2.5 Le lieu de publication figure au-dessus de la date ou devant celle-ci. Le nom du lieu de publication ne s'abrège pas.

2.6 L'indication du jour peut être absente de la date de publication des périodiques qui ne paraissent pas plus d'une fois par mois.

3. PRÉSENTATION

3.1 La présentation typographique (choix des caractères, disposition, encadrement éventuel, etc.) est libre.

3.2 Il est recommandé de faire ressortir le numéro du fascicule, par exemple, en utilisant des caractères gras. Il peut être répété à gauche de la manchette bibliographique, aussi près que possible du dos.

3.3 La présentation de l'en-tête du périodique n'est pas modifiée par les indications de la manchette bibliographique. Les numéros du volume et du fascicule, le lieu et la date de publication peuvent figurer aussi bien dans l'en-tête que dans la manchette bibliographique.

* Pour les abréviations, voir la Recommandation ISO/R 4, *Code international pour l'abréviation des titres de périodiques.*

4. EXEMPLES *

Revue de la documentation

REV. DOCUM.	Vol. 19	**Fasc. 4**	pp. 101-164	Bruxelles 15.3.1953

Communication News

Communic. News	Vol. 15	No. 2	pp. 1-40	Hilversum Jan. 1954

Courrier de la Normalisation

Courr. de la Norm.	22e Année	N° 1 2 2	pp. 103-222	Paris Mars/Avril 1955

Bollettino della Nuova Società Elvetica

Boll. Nuova Soc. Elvet.	Vol. 65	No. 19/20 **FINE**	p. 321 a 352	Giarona Giugno 1899

Tidsskrift for Kunstindustri

Nr. 19	Tidsskr. Kunstindust.	Bd. 65	Nr. 19	Side 321 til 352	København 20.6.1928

* Les exemples ci-dessus ne sont pas des reproductions fidèles des manchettes bibliographiques figurant sur les périodiques mentionnés.